



MINISTERE DE LA COMMUNICATION

MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE
RELATIVE A L'AJUSTEMENT DES PRIX DE
CERTAINS PRODUITS PETROLIERS

Propos liminaire de :

S.E.M. René Emmanuel SADI

Ministre de la Communication

Porte-parole du Gouvernement

Yaoundé, le 6 février 2024

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Je vous remercie d'avoir répondu en nombre à l'invitation que je vous ai adressée, pour prendre part à cette conférence de presse conjointe, au cours de laquelle nous nous proposons d'apporter davantage d'éclairages sur le récent ajustement des prix de certains produits pétroliers, ainsi que sur les mesures prises par le Gouvernement de la République pour accompagner cet ajustement, en termes de maîtrise des risques inflationnistes, de maintien du pouvoir d'achat des populations et des bénéfices escomptés au plan macro-économique.

Aussi, me plaît-il de vous souhaiter à cette occasion, une cordiale bienvenue dans cette salle auditorium du Ministère de la Communication, qui vous est désormais familière.

Je me réjouis de la présence parmi nous de plusieurs Membres du Gouvernement, qui ont bien

voulu se joindre à moi, pour se prêter à cet exercice.

A cet égard, je salue la présence ici de :

- Monsieur le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZÉ ;

- Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Grégoire OWONA ;

- Monsieur le Ministre du Commerce, Luc Magloire MBARGA ATANGANA ;

- Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston ELOUNDOU ESSOMBA ;

- et Monsieur le Ministre des Transports, Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHE.

Mesdames et Messieurs,

Il vous souvient certainement que, lors de sa traditionnelle adresse à la nation le 31 décembre 2023, le CHEF DE L'ETAT avait relevé que le poids des subventions consenties par l'Etat pour

maintenir les prix des produits pétroliers à la pompe, pesait lourdement sur le budget de l'Etat et rétrécissait considérablement les ressources dont notre pays a grand besoin, pour faire face aux attentes de nos populations.

C'est ainsi qu'à la faveur du relèvement des prix à la pompe intervenu l'année dernière, cette subvention qui était de 1000 milliards de FCFA en 2022, a été ramenée à 640 milliards de FCFA en 2023.

Toutefois, en dépit de cette diminution sensible, ladite subvention a continué de peser significativement sur nos finances publiques.

Aussi, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE avait-il prescrit au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour continuer de réduire substantiellement cette subvention et la ramener autant que possible à un niveau soutenable par le budget de l'Etat.

Le réajustement des prix des produits pétroliers à la pompe intervenu il y a quelques jours, participe donc de la volonté du Gouvernement de parvenir à cet objectif.

Comme l'a indiqué le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à travers le communiqué du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre, ce relèvement des prix à compter du 3 février 2024, se présente ainsi qu'il suit :

- Super : 840 FCFA le litre ;**
- Gasoil : 828 FCFA le litre.**

Les prix des autres produits restent inchangés et se présentent de la manière suivante :

- Pétrole lampant : 350 FCFA le litre ;**
- Gaz domestique : 6500 FCFA la bouteille classique de 12,5 kg.**

En valeur relative, l'augmentation opérée sur l'essence super et le gasoil est de l'ordre de 15%, par rapport aux prix jusque-là pratiqués, soit 110 FCFA et 108 FCFA respectivement en valeur absolue.

Mesdames et Messieurs,

Point n'est besoin de rappeler que ce relèvement des prix des produits pétroliers intervient dans un contexte international marqué par des tensions inflationnistes dues d'une part, à la crise russo-ukrainienne qui affecte fortement les échanges mondiaux et d'autre part, au récent conflit armé survenu au Proche-Orient entre l'Etat d'Israël et le Hamas, ainsi que ses ramifications sous-régionales.

Il va sans dire que cette situation affecte directement les cours des produits pétroliers tant à l'échelle mondiale que nationale.

S'agissant des nouveaux prix des carburants fixés par le Gouvernement, il convient de dire que ces mesures visent en premier, à garantir au marché national un approvisionnement stable en produits pétroliers, afin de mettre un terme aux pénuries hautement préjudiciables que notre pays a connues ces derniers temps, et qui tendent à favoriser des spéculations dans divers secteurs, et particulièrement sur les produits de première nécessité.

De même, au plan macro-économique, il y a lieu de relever que les économies substantielles réalisées grâce à la diminution, voire la suppression à terme des subventions sur les produits pétroliers, permettront de réorienter ces économies, tel que l'indiquait le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE dans son message à la Nation du 31 décembre 2023,**

vers des secteurs plus porteurs et ayant un impact réel sur la vie de nos concitoyens.

Au demeurant, il est tout à fait loisible de constater que les prix fixés après ce relèvement demeurent largement en deçà de ceux actuellement en vigueur dans de nombreux pays à niveau de développement comparable à celui du Cameroun.

C'est dire le souci constant qui aura été celui du CHEF DE L'ETAT, de maintenir les prix de ces produits à un niveau soutenable, et en tout cas, à un niveau accessible à la plupart de ses compatriotes.

Qui plus est, dans le sillage de cet ajustement des prix des produits pétroliers, le CHEF DE L'ETAT a prescrit au Gouvernement de mettre en œuvre à brève échéance, un train de mesures visant à

atténuer les effets négatifs de l'augmentation des prix des carburants sur la vie des populations.

Il s'agit notamment :

- de la revalorisation des revenus des agents publics à hauteur de 5% du salaire de base ;**
- de l'ouverture du dialogue avec le secteur privé en vue du relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), ainsi que sur les questions connexes ;**
- de l'allègement de certaines charges fiscales et douanières dans le secteur du transport routier ;**
- et de la poursuite des négociations avec toutes les parties prenantes, afin de mitiger l'impact du réajustement susmentionné sur le pouvoir d'achat des ménages et l'activité des entreprises.**

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, non seulement les derniers ajustements opérés sur les prix de certains produits pétroliers à la pompe étaient indispensables pour la préservation de nos équilibres budgétaires, mais aussi, ils ont été faits à un niveau qui préserve le pouvoir d'achat des populations et les équilibres macroéconomiques.

Il y a lieu de s'en féliciter à plus d'un titre.

Car, à l'instar de nombreux autres pays confrontés aux contraintes de la conjoncture économique mondiale, le Cameroun doit faire face à ces contraintes par des décisions réalistes et hardies, ainsi que des réponses appropriées.

Celles-ci sont d'autant plus incontournables qu'elles conditionnent la mise en œuvre de nos grands projets en cours et à venir, notamment dans les domaines des infrastructures, de

l'énergie, de l'urbanisme et de l'approvisionnement en eau.

Mesdames et Messieurs,

Comme par le passé, les Camerounais ont su, en de telles circonstances, faire montre d'un sens élevé de responsabilité et de civisme.

C'est pourquoi, au nom du Gouvernement de la République, j'en appelle au civisme des populations et à leur engagement individuel et collectif, dans la mise en œuvre de ces mesures prescrites par le CHEF DE L'ETAT.

Aux acteurs du secteur pétrolier, le Gouvernement demande de respecter de manière stricte les prix qui viennent d'être fixés, et d'assurer une disponibilité permanente des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national, afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement, et partant, toute tendance inflationniste.

Aux opérateurs économiques en général, le Gouvernement en appelle à leur intégrité et à leur patriotisme économique, afin de barrer la voie à toutes formes de spéculation qui pourraient impacter l'environnement socio-économique et singulièrement les prix des produits de première nécessité, et être préjudiciables aux conditions de vie des populations.

Car, il ne fait aucun doute, que la mise en œuvre réussie des mesures d'ajustement des prix des carburants qui viennent d'être édictées dépendra de l'implication et de la contribution de tous et de chacun, à tous les niveaux.

Quant à vous Mesdames et Messieurs les journalistes, c'est en de telles circonstances que la presse toutes tendances confondues, doit pouvoir jouer son rôle d'information, et d'éducation de manière citoyenne et responsable.

Je vous exhorte donc, à vous hisser une fois de plus, à la hauteur de cet enjeu citoyen et républicain.

Vous aurez ainsi sans conteste, bien mérité de la Nation.

Mesdames et Messieurs,

Telle est la quintessence de mon propos à l'ouverture de cette conférence de presse conjointe.

A ma suite, les Membres du Gouvernement ici présents, pourront prendre la parole tour à tour, pour apporter des éclairages supplémentaires sur ce sujet qui est de la plus grande importance, chacun, bien-sûr, dans son secteur de compétence.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.